

<http://ec-chatelet-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article116>



PV Conseil d'école du 22 octobre 2009

- Vie de l'école -

Date de mise en ligne : vendredi 20 novembre 2009

Copyright © L'école Maternelle Publique du Châtelet à Orléans - Tous droits réservés

Compte-rendu du Conseil d'École

Du 22 octobre 2009

Présents :

- Mmes BETROUNI CARRE, RYLEY

- Enseignants : Mmes CAVAILLON-PINOD, LE CHAFFOTEC, TABA, M. DESCOUT et OUVRIER-BUFFET

- Responsable périscolaire et ATSEM : M. MAITE ; Mme DUTERTRE

- Autres participants : Mlle PICARD, directrice du CLSH

Excusés :

- Elu : Mme CHERADAME

- DDEN : Mme DEGORGUE

- Membre du RASED : Mme NAYRAC

- Parents élus : Mme ROUSSET

Date du prochain Conseil d'École :

18 janvier 2010

1. Structure de l'École
2. Installation du conseil d'École
3. Problèmes liés au remplacement des ATSEM

4. Aménagements dans l'école suite à la commission de sécurité
5. Prise en charge des groupes par les bus lors des sorties
6. Pont de l'ascension
7. Accueil périscolaire

1. Structure de l'école

108 élèves sont inscrits à l'école, répartis en 4 classes :

une classe de petite section (26 élèves) avec Mmes TABA pour enseignante et Mme GUYON pour A.T.S.E.M. ; une classe de petite et moyenne sections (25 élèves (10 petits/15 moyens)) avec Mmes LE CHAFFOTEC et CAVAILLON-PINOD pour enseignantes et Mme DUTERTRE pour A.T.S.E.M. ; une classe de moyenne et grande sections (28 élèves) avec M. DESCOUT et Mme CAVAILLON-PINOD pour enseignants et Mme KERQUELEN pour A.T.S.E.M. ; une classe de grande section (29 élèves) avec OUVRIER-BUFFET pour enseignant et pour Mme MILLET pour A.T.S.E.M.

2. Installation du conseil d'école

Suite aux élections des représentants de Parents d'élèves au conseil d'école, la composition du conseil a été modifiée. Les représentants de parents d'élèves sont pour cette année Mesdames BETROUNI, CARRE, ROUSSET et RYLEY, (liste commune des représentants de parents d'élèves de l'école du Châtelet).

Le conseil se félicite du fort taux de participation aux élections.

3. Problèmes liés au remplacement des ATSEM

Depuis le début de l'année scolaire, la maternelle du Châtelet doit faire face à des problèmes de personnel ATSEM tant pendant le temps de classe qu'au moment de la pause méridienne. L'agent de secteur fait le maximum pour pourvoir tous les remplacements, mais elle dispose de moyens insuffisants et peu formés au métier d'ATSEM.

Plusieurs classes et notamment celle de Petite Section, ont connu des périodes de remplacements ponctuels, ou non pourvus.

Cela implique des dysfonctionnements au sein de l'école. Un poste d'ATSEM non remplacé, rend le temps de sieste impossible pour certaines classes (en général pour les enfants de Moyenne Section, la priorité de l'école étant, par échange de service de pourvoir les classes de petits) ; désorganise la pause méridienne (un seul service de cantine à 90 enfants au lieu de deux services) ; ne respecte pas le taux d'encadrement du temps de pause méridienne (encadrement par quatre (voire trois) personnes au lieu de 5 prévues pour au moins 90 enfants). Par chance l'équipe est solidaire et l'employée SOGERES et l'EVS, hors de leurs missions viennent en renfort des ATSEM.

Nous pensons ne pas être la seule école d'Orléans à rencontrer de telles difficultés qui rendent la vie dure aux élèves et aux équipes et nous souhaitons que soient recrutés des ATSEM remplaçants, qualifiés, disponibles afin de palier les dysfonctionnements liés aux remplacements courts.

4. Aménagements dans l'école suite à la commission de sécurité

Suite aux travaux d'aménagement réalisés par la ville, l'équipe a entièrement réorganisé les locaux afin d'entrer en conformité avec les prescriptions de la commission de sécurité du 2 octobre 2007.

Seuls les points 9 (nettoyage de la cour utilisée pour les sorties de secours des classes du 1er étage) et 10 (pose d'installations fixes pour l'alimentation des appareils électriques dans les classes) ne sont pas encore réalisés.

Par ailleurs, l'aménagement d'étiquettes dans le local crèche sous l'escalier n'a pas encore été réalisé.

5. Prise en charge des groupes par les bus lors de sorties

Les difficultés rencontrées par l'école dans la prise en charge des groupes lors de sorties est en passe d'être résolue. Prochainement, les bus n'entreront plus en centre ville, une plateforme d'pose minute sera aménagée sur les quais.

6. Pont de l'ascension

Comme les années précédentes, la journée de classe du vendredi suivant l'ascension est reportée au mercredi qui le précède (soit la journée de classe du vendredi 14 mai aura lieu le mercredi 12 mai 2010).

7. Accueil périscolaire

5 à 8 enfants sont accueillis le matin et 25 à 30 enfants le soir. L'accueil du soir est réalisé par Alexandre MAITE, par une ATSEM (à partir de 16h30) et par des animateurs.

Le conseil rappelle aux parents que l'heure de rigueur pour venir chercher les enfants le soir est 18h00.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 18 janvier 2010.

Rédigé par M. DESCOUT